

COMPTE RENDU

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 22 mai 2024



Conseil d'administration	2
Les temps forts de l'Assemblée générale	4
Débats avec les actionnaires	6
Résultats du vote des résolutions	7

L'Assemblée générale des actionnaires de Crédit Agricole S.A. s'est tenue le mercredi 22 mai 2024, au Palais des congrès CO'MET, 11 Rue du Président Robert Schuman - 45100 Orléans, sous la Présidence de M. **Dominique LEFEBVRE**, Président du Conseil d'administration.

Les fonctions de scrutateurs étaient assurées par M. **Raphaël APPERT**, en qualité de représentant de la SAS Rue La Boétie, actionnaire majoritaire, et Mme **Marie-Christine DAUGAREIL**, au titre de la représentation des fonds communs d'épargne salariale, deuxième actionnaire, elle-même représentant le FCPE CA SA Actions. Le bureau a désigné Mme **Véronique FAUJOUR**, Secrétaire générale de Crédit Agricole S.A., comme Secrétaire de l'Assemblée.

L'Assemblée générale s'est déroulée en présence à la tribune du Directeur général, M. **Philippe BRASSAC** et du Directeur général délégué de Crédit Agricole S.A. en charge du Pilotage et des fonctions de Contrôle, M. **Jérôme GRIVET**. Les Commissaires aux comptes, Mmes **Agnès HUSSHERR** et **Vanessa JOLIVALT** étaient également présents à la tribune. La société s'était assurée de la présence d'un huissier de justice, **Stéphane KUBAS**, Commissaire de justice à Orléans.

Avec un quorum de **77,58%**, l'Assemblée générale, tant dans sa partie ordinaire que dans sa partie extraordinaire, a approuvé les **44** résolutions proposées par le Conseil d'administration avec des scores systématiquement au-dessus de 85% de votes favorables pour chacune d'entre elles.

Ce sont **16 151** actionnaires représentant **2 347 484 092** actions et voix qui ont voté pour la partie ordinaire et **16 145** actionnaires représentant **2 347 457 585** actions et voix qui ont voté pour les parties extraordinaires. Les résultats du vote de l'ensemble des résolutions figurent en page 7.

La retransmission de l'Assemblée générale est disponible sur le site Internet de la Société : www.credit-agricole.com, rubriques « Investisseur » et « Actionnaire » - « Assemblées Générales ».

Composition du Conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée générale

Elus par l'Assemblée générale :

- * **M. Dominique LEFEBVRE**
Président du Conseil d'Administration
Président de la Caisse régionale VAL DE FRANCE
Président de la FNCA
Président de la SAS Rue La Boétie

- * **SAS Rue La Boétie représentée par M. Raphaël APPERT**
Vice-Président du Conseil d'administration
Directeur général de la Caisse régionale CENTRE EST
Premier Vice-président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole
Vice-président de la SAS Rue La Boétie

- * **Mme Agnès AUDIER**
Administratrice indépendante

- * **M. Olivier AUFFRAY**
Président de la Caisse régionale d'ILLE ET VILAINE

- * **Mme Sonia BONNET BERNARD**
Administratrice indépendante

- * **M. Hugues BRASSEUR**
Directeur général de la Caisse régionale de l'ANJOU ET DU MAINE

- * **M. Pierre CAMBEFORT**
Directeur général de la Caisse régionale du NORD MIDI PYRENEES

- * **Mme Marie-Claire DAVEU**
Administratrice indépendante

- * **M. Jean-Pierre GAILLARD**
Président de la Caisse régionale SUD RHÔNE ALPES

- * **Mme Christine GANDON**
Présidente de la Caisse régionale NORD-EST

- * **Mme Nicole GOURMELON**
Directrice Générale de la Caisse régionale ATLANTIQUE VENDEE

- * **Mme Marianne LAIGNEAU**
Administratrice indépendante
- * **M. Christophe LESUR**
Administrateur représentant les salariés actionnaires
- * **M. Pascal LHEUREUX**
Président de la Caisse régionale NORMANDIE-SEINE
- * **Mme Alessia MOSCA**
Administratrice indépendante
- * **Mme Carol SIROU**
Administratrice indépendante
- * **M. Louis TERCINIER**
Président de la Caisse régionale CHARENTE-MARITIME-DEUX-SEVRES
- * **M. Eric VIAL**
Président de la Caisse régionale des SAVOIE

Représentant les Organisations Professionnelles Agricoles - désigné par arrêté interministériel :

- * **M. Arnaud ROUSSEAU (à compter du 27 mai 2024)**
Président de la FNSEA

Désignés par les Organisations Syndicales majoritaires :

- * **Mme Catherine UMBRICHT**
Administratrice représentant les Salariés
- * **M. Eric WILSON**
Administrateur représentant les Salariés

Les temps forts de l'Assemblée générale

Avant d'ouvrir l'Assemblée générale et après avoir salué les participants, le **Président LEFEBVRE** a salué M. Arnaud BODOLEC, Président de la Caisse régionale de Centre Loire et Mme Claire-Lise HURLOT, Directrice générale, pour leur hospitalité.

Après avoir constitué le bureau de l'assemblée, le **Président LEFEBVRE** a proposé de rendre compte de l'activité du Conseil durant l'année 2023 et les premiers mois de 2024, en soulignant le haut niveau des résultats, porté par le modèle de banque universelle de proximité et des performances en ligne avec les trajectoires qui avaient été définies dans le Plan stratégique « Ambitions 2025 ». Il a évoqué l'environnement incertain dans lequel le Groupe opère, à la fois sur le plan géopolitique, et sur le plan économique même si le début de l'année 2024 se caractérise par une certaine normalisation.

Le Président LEFEBVRE a insisté sur le fait que le Groupe déploie son modèle de développement et démontre que l'utilité sociétale, au service du plus grand nombre, est porteuse de développement continu. Il a ajouté que cette détermination à œuvrer dans l'intérêt de toute la société a toujours guidé l'action du groupe Crédit Agricole et que c'est donc naturellement qu'aujourd'hui le Crédit Agricole se mobilise pour l'accompagnement des transitions, en particulier celles qui touchent à la cohésion sociale, pour l'inclusion des jeunes et l'accès à la santé pour tous, mais aussi les transitions agricoles, agro-alimentaires, les transitions énergétique et environnementale. Il a partagé sa conviction que verdir ses actifs et verdir l'économie ne sont pas de même nature, et que la responsabilité du Groupe est bien d'accompagner tous ses clients dans leurs transitions.

Afin de capitaliser sur les témoignages positifs et innovants qui se sont manifestés lors des Assemblées générales de Caisses régionales, **le Président LEFEBVRE** a évoqué l'organisation à partir de la mi-juin d'un Tour de France des transitions, ce qui signifie concrètement de parcourir les territoires pour écouter, capter et comprendre l'engagement inspirant des acteurs de nos régions vers une économie durable.

Il a ensuite présenté la composition du Conseil et l'ensemble des administrateurs proposés au renouvellement de l'Assemblée générale ainsi que la ratification de la cooptation d'un administrateur. Il a enfin adressé ses remerciements à la Direction générale pour l'ensemble de son travail et les relations efficaces et productives entretenues avec le Conseil d'administration.

Pour sa part, **M. Philippe BRASSAC, Directeur général**, est d'abord revenu sur le modèle d'universalité du Groupe Crédit Agricole dont la principale caractéristique est le potentiel quasiment illimité de développement. Sa solidité n'est plus à démontrer avec une rentabilité sur fonds propres tangibles régulièrement au-dessus de 12 % et un coefficient d'exploitation nettement en dessous de 60 %. En termes de revenus, cela se traduit par une régularité et une résilience globale aux différents chocs issus du Brexit, du Covid ou des crises géopolitiques. Globalement, le Groupe est peu sensible aux chocs de taux.

M. BRASSAC a ensuite mis en avant le fait que ce modèle si simple à décrire n'est pas si facilement compris dans toute sa dimension, notamment dans son inépuisable potentiel de développement et de performance, en raison de biais culturels ou cognitifs qui déforment l'appréciation. Il a pris l'exemple de certaines dispositions réglementaires à vocation consumériste, comme la délaisson du crédit et de

l'assurance décès emprunteur en France, ou les initiatives européennes avec le « Retail Investment Strategy ».

M. BRASSAC a abordé un autre biais cognitif qui consiste à penser qu'il y a un choix à faire entre la technologie, le digital et l'humain. Il a souligné à ce sujet que les outils de l'intelligence artificielle, qui doivent sortir du stade expérimental et se déployer plus largement dans le Groupe, n'ont pas vocation à remplacer l'humain mais au contraire à apporter plus d'intelligence humaine. Il affirme que c'est bien cette vision qui est portée au sein du Crédit Agricole.

M. BRASSAC a ensuite déploré que l'utilité des services rendus ne soit pas plus prise en considération et a rappelé que le projet sociétal permet de mesurer l'engagement du Crédit Agricole quant à son impact sur la société du fait de toutes ses activités.

Après la description du modèle, **M. BRASSAC** a évoqué l'environnement qui se caractérise par trois ondes de choc majeures. La première est la phase prévisible de normalisation monétaire, financière et budgétaire post Covid dans laquelle nous sommes entrés. Le deuxième fait marquant est le retour des tensions géopolitiques, avec la guerre entre L'Ukraine et la Russie et à ce titre il tient à exprimer une pensée pour les collaborateurs en Ukraine, et le conflit entre Israël et le Hamas. La troisième onde de choc est la prise de confiance que nos modèles de production et de consommation ne sont plus soutenables, ce qui entraîne une opacité à court terme, mais au contraire une grande lisibilité à long terme sur ce qui doit être fait.

M. BRASSAC a ainsi explicité la mobilisation du Groupe en matière de transition énergétique qui vise à favoriser l'arrivée au plus tôt des énergies renouvelables et bas carbone, et de participer à l'équipement de toute la société.. Il a également évoqué la ligne de conduite du groupe Crédit Agricole vis-à-vis des énergéticiens qui constituent un sujet régulièrement controversé. De manière concrète, le Groupe a modifié sa politique climat, en cessant tout financement de nouveaux projets d'exploration et de production d'énergies fossiles, et en réservant ses capacités financières à l'accélération des énergies renouvelables sous forme de crédits ou d'obligations vertes. Il a ajouté en toute humilité que les positions du groupe n'ont pas vocation à être définitives.

En conclusion, **M. BRASSAC** a tenu à souligner que le Groupe est désormais dans une phase d'accélération et de passage à l'échelle, et que ce qu'on peut craindre, c'est que la transition soit trop lente.

M. Jérôme GRIVET, Directeur général adjoint en charge du Pilotage et des fonctions de Contrôle, a présenté les résultats de l'année 2023 et du premier trimestre 2024 en soulignant la solidité financière de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole dans son ensemble.

Il a rappelé les résultats de très haut niveau de l'exercice 2023, avec un résultat net de 6,348 Mds€ pour Crédit Agricole S.A., et leur forte progression au cours de l'exercice dû à la fois à l'activité organique récurrente et aux effets bénéfiques des acquisitions réalisées et intégrées tout au long de l'année.

M. GRIVET a ensuite souligné que les charges sont également en progression mais moins rapide que les revenus permettant un résultat brut d'exploitation qui progresse fortement. En parallèle le coût du

risque s'établit à 33 points de base, soit un niveau relativement modéré par rapport à l'historique. Le coefficient d'exploitation de Crédit Agricole S.A., s'améliore fortement à 55,4% et les fonds propres tangibles ont d'ores et déjà dépassé l'objectif du plan à moyen terme 2025, à 12,6%.

C'est dans ce contexte qu'est proposé le paiement d'un dividende de 1,05€ par action au titre de l'exercice 2023, supérieur à la politique de distribution de 50% du résultat et cohérent avec l'engagement pris dans le cadre du plan à moyen terme.

Un film sur la rémunération des mandataires sociaux a été projeté, avant que les Commissaires aux comptes ne présentent leurs rapports.

Mme Agnès HUSSHERR, signataire pour le cabinet PwC, a confirmé que les Commissaires aux comptes ont certifié sans réserve les comptes annuels et consolidés de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole. Elle a précisé que leurs rapports, figurant dans le document d'enregistrement universel, présentent les points clés de l'audit, la nature des travaux réalisés concernant les comptes annuels et les vérifications légales qui leur incombent.

Mme Vanessa JOLIVALT, signataire pour le cabinet EY, a pour sa part, poursuivi avec leur rapport sur les conventions et engagements réglementés ainsi que les rapports sur différentes délégations financières consenties au conseil d'administration

Avant l'ouverture du débat, il a été projeté un film illustrant le modèle de gouvernance et présentant l'administratrice dont la ratification de la cooptation est soumise au vote des actionnaires.

Débat avec les actionnaires

➤ Questions écrites adressées à la société préalablement à l'Assemblée générale

Une synthèse des questions écrites posées par des actionnaires avant l'Assemblée générale relevant de l'article L.225-108 du Code de commerce a été présentée par **Mme Véronique FAUJOUR**. Elle a annoncé que les réponses du Conseil d'administration avait été mises en ligne la veille. Ces questions portaient, notamment, sur les sujets suivants :

- la stratégie environnementale et la réduction des émissions, l'éthique, le social, la gouvernance et la transparence fiscale, les pratiques de lobbying et le ratio d'équité.
- la méthode de provisionnement des créances douteuses en caisses régionales et chez LCL, ainsi que les pratiques de la caisse régionale de la Corse.
- la revue des plans de transition des clients du secteur du pétrole et du gaz, notamment l'information qui en sera donnée au marché, les conséquences des plans jugés non viables, ainsi que ceux qui ont donné lieu à rupture de relation.
- les services financiers non fléchés aux entreprises qui participent à l'expansion fossile et d'autre part, les cibles de ratio de financement entre énergies soutenables et énergies fossiles.

L'intégralité des réponses du Conseil d'administration à ces questions, écrites ou directes, a été publiée et reste disponible sur le site Internet de la Société, [www.credit-agricole.com - rubrique « investisseur et actionnaire - Assemblées Générales »](http://www.credit-agricole.com - rubrique « investisseur et actionnaire - Assemblées Générales).

➤ Questions orales

Les questions orales se sont réparties entre six questions posées en salle et sept questions posées via une plateforme sur laquelle les intervenants devaient certifier sur l'honneur leur qualité d'actionnaire. Elles ont principalement porté sur les sujets suivants :

- Le rôle, le fonctionnement actuel de CACEIS, et le lien entre CACEIS et UPTEVIA ;
- Le paiement du dividende en actions et les raisons de son absence d'utilisation en France et au Crédit Agricole ;
- Le financement du projet Mozambique LNG et l'arrêt de la participation à toute émission d'obligations des entreprises du secteur pétrogazier,
- L'arrêt des prêts généraux non fléchés dans ce secteur et la publication de ratio de financement de six pour un des énergies alternatives ;
- L'utilisation de l'intelligence artificielle, le maintien et l'enrichissement du rôle de ses salariés, afin de garantir les avancées technologiques, le progrès social et le respect humain ;
- Les modalités de publications de la banque et leur contenu sur ses émissions facilitées et leur intégration dans ses cibles de décarbonation pour la journée Climat 2024,
- La position du Groupe sur un rachat de la Société Générale par une banque européenne non française ;
- L'inclusions d'investissements en ETF suivant les cryptomonnaies ;
- Le montant du dividende et le maintien de la politique de distribution du dividende à 50% ;
- La part des activités de santé et de production d'énergie envisagées dans les revenus des années à venir et les objectifs de rentabilité ;
- Le financement du Crédit Agricole de l'industrie d'armement française ;
- Les actifs d'une SCPI gérée par AMUNDI.

Le **Président LEFEBVRE** a ensuite annoncé le quorum définitif avant de passer la parole à **Mme FAUJOUR** pour la lecture des résolutions et les résultats des votes des Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire.

* * *

Résultats du vote des résolutions

Assemblée Générale Ordinaire	% Pour	% Contre	% Abstention
1. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2023	99,84%	0,16%	<0,00 %

Siège social : 12 place des Etats-Unis - 92127 MONTROUGE CEDEX - Tél. 01 43 23 52 02

2.	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2023	99,89%	0,11%	<0,00 %
3.	Affectation du résultat de l'exercice 2023, fixation et mise en paiement du dividende	99,95%	0,05%	<0,00 %
4.	Approbation des conventions du Groupe TVA de l'assujetti unique « ASU GTVA Crédit Agricole » conclues en 2023 entre la Société et les 296 entités membres du Groupe TVA	99,99%	0,01%	<0,00 %
5.	Approbation de l'accord-cadre de partenariat conclu le 28 juillet 2023 entre la Société, Worldline, Crédit Agricole Payment Services, LCL, les 39 Caisses régionales de Crédit Agricole mutuel et AVEM définissant les termes et conditions du partenariat entre Worldline et les entités du Groupe Crédit Agricole	99,98%	0,02%	<0,00 %
6.	Approbation de l'avenant n°3 à la convention de cession de fonds de commerce conclue le 20 décembre 2017 entre la Société et Crédit Agricole CIB relative au transfert de l'activité de la Direction des Services Bancaires de la Société vers Crédit Agricole CIB	99,99%	0,01%	<0,00 %
7.	Approbation de l'avenant n°2 au pacte d'actionnaires conclu le 20 décembre 2019 entre la Société, Banco Santander, S.A., Santander Investment, S.A., CACEIS, CACEIS Bank et CACEIS Bank Spain précisant les règles de gouvernance de CACEIS	99,99%	0,01%	<0,00 %
8.	Renouvellement du mandat de la SAS rue la Boétie, administrateur	86,00%	14,00%	<0,00 %
9.	Renouvellement du mandat de M. Olivier AUFRAY, administrateur	87,42%	12,58%	<0,00 %
10.	Renouvellement du mandat de Mme Nicole GOURMELON, administratrice	90,66%	9,34%	<0,00 %
11.	Renouvellement du mandat de Mme Marianne LAIGNEAU, administratrice	98,56%	1,44%	<0,00 %
12.	Renouvellement du mandat de M. Louis TERCINIER, administrateur	85,22%	14,78%	<0,00 %
13.	Ratification de la cooptation de Mme Christine GANDON, qui a remplacé M. Jean-Paul KERRIEN au 3 août 2023, en qualité d'administratrice	91,91%	8,09%	<0,00 %
14.	Renouvellement de M. Christophe LESUR en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires et de Mme Caroline CORBIERE, suppléante, administratrice	98,02%	1,98%	<0,00 %

Siège social : 12 place des Etats-Unis - 92127 MONTROUGE CEDEX - Tél. 01 43 23 52 02

15. Renouvellement du mandat de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire certifiant les comptes ; non-renouvellement ni remplacement de M. Jean-Baptiste Deschryver en qualité de Commissaire aux comptes suppléant	95,85%	4,15%	<0,00 %
16. Nomination de la société MAZARS en qualité de Commissaire aux comptes titulaire certifiant les comptes en remplacement de la société ERNST & YOUNG ET AUTRES ; non-renouvellement ni remplacement de la société PICARLE ET ASSOCIES (devenue AUDITEX à la suite de la transmission universelle de patrimoine intervenue le 30 novembre 2023) en qualité de Commissaire aux comptes suppléant	99,58%	0,42%	<0,00 %
17. Nomination de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux comptes certifiant les informations en matière de durabilité	98,52%	1,48%	<0,00 %
18. Nomination de la société MAZARS, Commissaire aux comptes certifiant les informations en matière de durabilité	99,89%	0,11%	<0,00 %
19. Approbation de la politique de rémunération de M. Dominique LEFEBVRE, Président du Conseil d'administration	99,85%	0,15%	<0,00 %
20. Approbation de la politique de rémunération de M. Philippe BRASSAC, Directeur général	95,86%	4,14%	<0,00 %
21. Approbation de la politique de rémunération de M. Olivier GAVALDA, Directeur général délégué	96,11%	3,89%	<0,00 %
22. Approbation de la politique de rémunération de M. Jérôme GRIVET, Directeur général délégué	96,11%	3,89%	<0,00 %
23. Approbation de la politique de rémunération de M. Xavier MUSCA, Directeur général délégué	95,96%	4,04%	<0,00 %
24. Approbation de la politique de rémunération des administrateurs	99,92%	0,08%	<0,00 %
25. Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ou attribués au titre du	99,85%	0,15%	<0,00 %

Siège social : 12 place des Etats-Unis - 92127 MONTROUGE CEDEX - Tél. 01 43 23 52 02

même exercice à M. Dominique LEFEBVRE, Président du Conseil d'administration				
26. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ou attribués au titre du même exercice à M. Philippe BRASSAC, Directeur général	97,74%	2,26%	<0,00 %	
27. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ou attribués au titre du même exercice à M. Olivier GAVALDA, Directeur général délégué	97,88%	2,12%	<0,00 %	
28. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ou attribués au titre du même exercice à M. Jérôme GRIVET, Directeur général délégué	97,89%	2,11%	<0,00 %	
29. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ou attribués au titre du même exercice à M. Xavier MUSCA, Directeur général délégué	97,52%	2,48%	<0,00 %	
30. Approbation du rapport sur les rémunérations	99,82%	0,18%	<0,00 %	
31. Avis sur l'enveloppe globale des rémunérations versées, durant l'exercice écoulé, aux catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise ou du groupe, visées à l'article L.511-71 du Code monétaire et financier	99,65%	0,35%	<0,00 %	
32. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'acheter ou de faire acheter les actions de la Société	99,79%	0,21%	<0,00 %	

Assemblée Générale Extraordinaire	% Pour	% Contre	% Abstention
33. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ou d'une autre société, avec maintien du droit préférentiel de souscription	97,92%	2,08%	<0,00 %

34. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ou d'une autre société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offres au public visées à l'article L.411-2 1° du Code monétaire et financier	97,07%	2,93%	<0,00 %
35. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ou d'une autre société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offres au public autres que celles visées à l'article L.411-2 1° du Code monétaire et financier	98,04%	1,96%	<0,00 %
36. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le montant de l'émission initiale, en cas d'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme au capital de la Société ou d'une autre société, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription décidée en application des trente-troisième, trente-quatrième, trente-cinquième, trente-septième, trente-huitième, quarante-et-unième et quarante-deuxième résolutions	96,33%	3,67%	<0,00 %
37. Possibilité d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, hors offre publique d'échange	99,55%	0,45%	<0,00 %
38. Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de fixer le prix d'émission d'actions émises dans le cadre du remboursement d'instruments de capital contingent (dits "cocos") en application de la trente-quatrième et/ou de la trente-cinquième résolution, dans la limite annuelle de 10 % du capital	98,38%	1,62%	<0,00 %
39. Limitation globale des autorisations d'émission avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription	98,79%	1,21%	<0,00 %
40. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social	99,87%	0,13%	<0,00 %

	par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou toutes autres sommes			
41.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ou d'une autre société, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux salariés des sociétés du groupe Crédit Agricole adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	99,22%	0,78%	<0,00 %
42.	Délégation de compétence au Conseil d'administration pour augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions ou de valeurs mobilières, donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société ou d'une autre société, réservée à une catégorie de bénéficiaires, dans le cadre d'une opération d'actionnariat salarié	99,72%	0,28%	<0,00 %
43.	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions	98,90%	1,10%	<0,00 %
44.	Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités	99,99%	0,01%	<0,00 %

Siège social : 12 place des Etats-Unis - 92127 MONTROUGE CEDEX - Tél. 01 43 23 52 02